

A la lecture de l'article Facebook rédigé par l'opposition Rassemblement National, voici les éléments de réponse que je tiens à préciser:

Le port méditerranée a subi une opération de dragage et d'entretien de son bassin.

Pour mémoire, cette anse était interdite à la baignade car dangereuse et régulièrement remplie de posidonies.

En ce qui concerne les chiffres exorbitants cités par l'opposition, ils concernent l'aménagement du port Méditerranée, la création d'une cale de mise à l'eau, d'un parking, d'une piste cyclable, d'une esplanade, d'un espace piéton...

La construction de la digue, financée par la taxe GEMAPI, permet de protéger la route départementale des largades.

Pour ce qui est du stockage des posidonies, il doit faire l'objet d'un traitement spécial et d'une évacuation. Quant aux granulats : leur stockage est lié au chantier de la création des 2 écoles qui se veut vertueux dans sa réalisation, en recyclant les matériaux de déconstruction.

Enfin, je me tiens à la disposition de Monsieur BALDACCHINO pour lui expliquer une nouvelle fois que les travaux du port restent à la charge des usagers du port.

